

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

**SEANCE DU 10 JUILLET 2024**

Afférents au Conseil 15  
En exercice 15  
Qui ont pris part à la  
délibération 12  
Date de convocation 04/07/2024  
Date d'affichage 11/07/2024

**L'an deux mil vingt-quatre, le dix juillet, à dix neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.**

**Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Julien FABER, Sophie KOLLROS, Christophe PUZIN, Agnès ROUX, Esperanza LULLO, Pascal LEPAGE, Frédérique SERRE, Jean-Noël LEPAGE.**

**Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL**

**Absent excusé : Raoul PURSON donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE, Yvon PERIDON donnant pouvoir à Agnès ROUX, Magali PLATAT donnant pouvoir à Christophe PUZIN.**

**Frédérique SERRÉ est nommée secrétaire de séance.**

**ELAGAGE EN FORET**

2024-07bis-D05

Le maire présente au conseil municipal les 3 devis pour l'élagage avec lamier en forêt, à savoir :

devis ONF : 8 057.40 € HT avec broyage des branches  
devis SOTREXBOIS : 3 000.00 € HT avec ramassage des branches

4 000.00 € HT avec broyage des branches

devis RV ENVIRONNEMENT : 6 000.00 € HT avec ramassage des rémanents

et mise en tas en lisière de bois.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 12 voix pour, de retenir le devis proposé par SOTREXBOIS pour un montant de 3 000 € HT.

La dépense sera prélevée à l'article 615231.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.  
Le Maire,  
Romuald LEPRINCE.